# INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

> Loomis Sayles Global Credit Fund (R/A(USD) ISIN: LU0411266801) un compartiment de Natixis International Funds (Lux) I SICAV

Société de gestion et Promoteur : Natixis Investment Managers S.A., société du groupe Natixis Gestionnaire d'investissement : Loomis, Sayles & Company, L.P., société du groupe Natixis

## Objectifs et politique d'investissement

Objectifs et politique d'investissement

Chipectif d'investissement:

L'objectif d'investissement du fonds Loomis Sayles Global Credit Fund (le « Fonds ») est de dégager un rendement total élevé en combinant revenus et appréciation du capital, tout en appliquant un processus d'investissement qui inclut systématiquement des considérations d'ordre environnemental, social et de gouvernance (« ESG »).

Politique d'investissement:

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales, mais son objectif n'est pas de réaliser des investissements durables.

Le Fonds investit principalement dans des titres à revenu fixe de qualité de crédit supérieure émis par des entreprises dans le monde entier.

Le Fonds investit u moins deux tiers du total de ses actifs dans des obligations (y compris des obligations vertes) et autres titres à revenu fixe associés émis par des entreprises de qualité « investment grade » du monde entier. Les titres obligataires de qualité « investment grade » sont des titres dont la notation est au moins égale à BBB- (Standard & Poor's Ratings Services), Baa3 (Moody's Investors Service, Inc.), ou à une notation équivalente par Fitch Ratings, ou, si aucune notation n'est attribuée, qui possèdent des caractéristiques que le Gestionnaire d'investissement juge comparables.

Le Fonds peut investir jusqu'à un tiers du total de ses actifs dans des liquidités, des instruments du marché monétaire ou des valeurs mobilières autres que celles susmentionnées. Le Fonds ne peut pas investir plus de 20 % du total de ses actifs dans des titres adossés à des prêts hypothécaires ou à des actifs. Le Fonds ne peut pas acheter de titres de qualité inférieure à « investment grade » et ne peut pas détenir plus de 5 % de titres figurant dans une catégorie inférieure « investment grade » en raison d'un déclassement. Le Fonds peut investifiquey à 5 % du total de ses actifs dans des obligations convertibles conditionnelles et jusqu'à 10 % du total de ses actifs dans des obligations convertibles conditionnelles

rendement. Les allocations géographique et monétaire ainsi que le positionnement sur la courbe de taux sont des sources productives de rendement secondaires.

Le Fonds cherche à promouvoir les caractéristiques environnementales liées à l'atténuation du changement climatique (les « Caractéristiques »), en investissant une part de ses actifs en titres de créance provenant d'émetteurs alignés sur ces caractéristiques (par ex. les obligations vertes).

Dans le cadre de la stratégie d'investissement du Fonds, le Gestionnaire d'investissement utilise un cadre de travail ESG exclusif qui s'appuie sur les données de fournisseurs externes ainsi que sur une analyse réalisée d'après des informations spécifiques au secteur cartographiées en interne, afin de générer des scores individuels pour chaque émetteur par rapport aux critères ESG spécifiques utilisés pour calculer le score ESG d'un secteur sur une échelle décroissante de 1 (supérieur à la moyenne du secteur).

Le Gestionnaire d'investissement limitera ses investissements auprès d'émetteurs assortis d'un score de 3 à 10 % de ses actifs nets.

Le Gestionnaire d'investissement exclut de l'univers d'investissement du Fonds : tout émetteur (i) qui figure sur la liste d'exclusion de la Banque de Norvège ; (ii) qui est signalé par MSCI comme impliqué dans une grave controverse récente pour non-respect de l'un ou plusieurs des dix principes énoncés dans le Pacte mondial des Nations Unies (PMNU) ; et (iii) identifié, par l'évaluation 1(SS-Ethix sur les armes controversées, comme exerçant des activités commerciales dans la production/distribution d'armes à sous-munitions ou de mines antipersonnel.

Le Gestionnaire d'investissement analysera ensuite l'univers d'investissement restant en intégrant des considérations ESG supplémentaires de manière à identifier et sélectionner les émetteurs qui (a) promeuvent les Caractéristiques et (b) observent des pratiques de bonne gouvernance.

Le processus d'investissement ESG reste subjectif et dépendant de la qualité des informations disp

informations disponibles

Bien que le Fonds cherche, en appliquant les processus d'investissement décrits

ci-dessus, à promouvoir les Caractéristiques, rien ne permet de garantir qu'il y parvienne ou qu'il le fasse sans générer de pertes.

À titre accessoire, le Fonds peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture et d'investissement.

Le Fonds n'est pas géré par rapport à un indice spécifique. Toutefois, à titre indicatif seulement, la performance du Fonds peut se comparer à celle de l'indice Bloomberg Global Aggregate Credit Index. Le Fonds devrait dans la pratique inclure les composantes de l'indice dans son portefeuille, mais il n'est en réalité soumis à aucune contrainte en matière d'indice et peut, par conséquent, s'en écarter considérablement.

ecarter considerablement.
Les actionnaires peuvent obtenir le rachat de leurs Actions sur demande, lors de tout jour ouvrable au Luxembourg. Les revenus issus du Fonds sont distribués s'il s'agit d'Actions de distribution et réinvestis s'il s'agit d'Actions de capitalisation, comme indiqué de manière plus détaillée dans le présent document. Veuillez lire la section du Prospectus intitulée « Souscription, transfert, conversion et rachat d'Actions » pour de plus amples renseignements. Recommandation: ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai inférieur à 3 ans.

# Profil de risque et de rendement

Risque plus faible Risque plus élevé

Rendement généralement inférieur Rendement généralement supérieur

Veuillez lire la section du Prospectus intitulée « Risques spécifiques » pour de plus amples renseignements sur les risques.

Ce classement sur l'échelle de l'indicateur synthétique de risque et de

Ce classement sur l'échelle de l'indicateur synthétique de risque et de rendement s'explique par l'allocation du Fonds aux marchés obligataires. Les données historiques ne sont pas nécessairement une indication fiable des données futures. La catégorie de risque susmentionnée n'est pas garantie et peut évoluer au fil du temps. Le capital du Fonds n'est pas garanti et sa valeur n'est pas protégée. La catégorie la moins risquée n'est pas totalement exempte de risque. Les risques suivants sont importants pour le Fonds, mais ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur synthétique :

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque qu'une contrepartie à la transaction de dérivés de gré à gré souscrite par un OPCVM ne soit pas en mesure de remplir ses obligations contractuelles vis-à-vis de OPCVM en question.

Risque de crédit: Le risque de crédit résulte du risque de baisse de la qualité d'un émetteur et/ou d'un titre émis, susceptible d'entraîner une réduction de la valeur du titre en question. Il s'agit également du risque de défaut de remboursement d'un émetteur à l'échéance du titre

détenu en portefeuille.

Risque de liquidité: Le risque de liquidité correspond au risque de réduction du prix auquel l'OPCVM pourrait potentiellement accepter de vendre certains titres si la demande du marché s'avérait insuffisante.

Impact du risque lié aux techniques de gestion : Le risque lié aux techniques de gestion correspond au risque de pertes accrues résultant du recours aux instruments dérivés, aux transactions de prêt de titre ou aux contrats de mise en pension.

## Frais inhérents au Fonds

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements,

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des chiffres maximums. Il est possible que vous payiez moins – pour en savoir plus, veuillez consulter votre conseiller financier.

\* Un prélèvement pouvant aller jusqu'à 2 00 % peut être appliqué à

### Frais ponctuels facturés avant ou après l'investissement

Frais d'entrée 3.00 % Frais de sortie Aucun '

Ces chiffres constituent les pourcentages maximums pouvant être déduits des fonds que vous avez engagés.

### Frais prélevés par le Fonds sur une période d'un an

Frais courants 1.20 % par an

#### Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance

plus, veuillez consulter votre conseiller financier.

\* Un prélèvement pouvant aller jusqu'à 2,00 % peut être appliqué à tout investisseur pratiquant une activité de négoce excessive ou effectuant des activités de market timing.

Concernant les frais courants, le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice clos en décembre 2021. Sont exclus de comontant les frais de transaction du portefeuille, hormis les frais d'entrée ou de sortie payés par la SICAV lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour de plus amples renseignements concernant les frais, veuillez lire les chapitres « Commissions et frais » et « Souscription, transfert, conversion et rachat d'actions » du prospectus du Fonds, qui est disponible à l'adresse www.im.natixis.com/intl/intl-fund-documents.

## Performances passées



La performance passée n'est pas un indicateur fiable de la performance future

Ce diagramme illustre la performance de la Catégorie d'actions R/A(USD), dans sa devise de cotation, nette des frais courants et hors droits d'entrée et de sortie, ainsi que celle de l'indice Bloomberg Global Aggregate Credit Index. La performance du Fonds n'est pas liée à celle de l'Indice de référence. L'Indice de référence doit être utilisé à titre

Date de création du Fonds : 1 avril 2009.

#### Informations pratiques

**Dépositaire et Agent administratif du Fonds** Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A. 80, route d'Esch -1470 Luxembourg

Heure limite: J à 13 h 30 (heure du Luxembourg)

Société de gestion : Natixis Investment Managers S.A. 2, rue Jean Monnet L-2180 Luxembourg

Des informations complémentaires concernant la SICAV et le Fonds (dont la version anglaise du prospectus complet, des rapports et des comptes de la SICAV dans son ensemble), ainsi que la procédure d'échange d'Actions d'un compartiment à un autre, sont disponibles gratuitement sur demande auprès du siège social de la Société de gestion ou du Dépositaire et Agent administratif. Le prix par action du Fonds peut être obtenu à l'adresse im.natixis.com ou au siège social de la Société de gestion ou de l'Agent administratif.

Les actifs et passifs de chaque compartiment étant séparés, les droits des investisseurs et des créanciers relatifs à un compartiment donné sont limités aux actifs de ce compartiment, sauf stipulation contraire dans les documents constitutifs de la SICAV

Le Fonds peut être assujetti à un régime fiscal spécifique au Luxembourg, ce qui, selon votre pays de résidence, peut avoir un impact sur votre investissement. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter votre conseiller.

De plus amples informations relatives à la politique de rémunération mise à jour de la Société de gestion qui décrit le mode de calcul et d'attribution de la rémunération et des avantages, sont disponibles sur le site Internet suivant : https://im.natixis.com/intl/regulatory-information. Une copie papier de la politique de rémunération est également disponible sans frais et sur demande adressée à la Société de gestion

## Informations complémentaires

Catégorie d'actions	ISIN	Types d'investisseurs	Devises	Investissement initial minimum**	Participation minimum**	Politique de dividendes	TER
R/A(USD)	LU0411266801	Investisseurs particuliers	Dollar américain	1 000 USD	1 Action	Capitalisation	1,15 % par an
R/A(EUR)	LU0411266983	Investisseurs particuliers	Euro	1 000 USD	1 Action	Capitalisation	1,15 % par an
R/A(SGD)	LU0648004850	Investisseurs particuliers	Dollar de Singapour	1 000 USD	1 Action	Capitalisation	1,15 % par an
R/D(USD)	LU0411267015	Investisseurs particuliers	Dollar américain	1 000 USD	1 Action	Distribution	1,15 % par an
R/D(GBP)	LU0411267106	Investisseurs particuliers	Livre britannique	1 000 USD	1 Action	Distribution	1,15 % par an
R/D(SGD)	LU0648004934	Investisseurs particuliers	Dollar de Singapour	1 000 USD	1 Action	Distribution	1,15 % par an
R/DM(USD)	LU0556618477	Investisseurs particuliers	Dollar américain	1 000 USD	1 Action	Distribution	1,15 % par an
H-R/A(EUR)*	LU0776569955	Investisseurs particuliers	Euro	1 000 USD	1 Action	Capitalisation	1,15 % par an
H-R/A(CHF)*	LU0776570029	Investisseurs particuliers	Franc suisse	1 000 USD	1 Action	Capitalisation	1,15 % par an
H-R/A(SEK)*	LU0863888474	Investisseurs particuliers	Couronne suédoise	1 000 USD	1 Action	Capitalisation	1,15 % par an
H-R/D(EUR)*	LU0776570292	Investisseurs particuliers	Euro	1 000 USD	1 Action	Distribution	1,15 % par an
H-R/D(SGD)*	LU0980580442	Investisseurs particuliers	Dollar de Singapour	1 000 USD	1 Action	Distribution	1,15 % par an

<sup>\*</sup> Veuillez consulter le prospectus pour de plus amples renseignements concernant la méthodologie de couverture spécifique.

La responsabilité de Natixis Investment Managers S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Ce Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Natixis Investment Managers S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31 octobre 2022.

<sup>\*\*</sup>ou un montant équivalent dans la devise de la Catégorie d'actions concernée, lorsque l'Investissement initial minimum/le Montant minimum de détention est exprimé en devises.